

GREENBOX

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

SITE GREENBOX-PRO / ACTIVATION DES COFFRETS GREENBOX

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation complètent les conditions générales de vente des Coffrets GreenBox édités par la société Robotique Jardin SAS, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 817 586 316, dont le siège social se situe 12T rue Henry Bouilhet, 78160, Marly-le-Roi (ci-après la « **Société** » ou « **GREENBOX** »).

L'édition et l'exploitation des sites web et mobiles www.greenbox-pro.fr est assurée par la société Robotique Jardin SAS.

Le Directeur de la publication est Monsieur Jean-Luc Eychenne.

Numéro de téléphone : 09 81 83 23 23

Adresse e-mail : contact@greenbox-pro.fr

L'hébergeur des sites web et mobiles www.greenbox-pro.fr, accessibles à l'adresse « <https://www.greenbox-pro.fr> » est la société WP SERVEUR SARL, société de droit français au capital de 10000€, élisant domicile 7 rue de la Cité Foulc 30000 Nîmes, inscrite au RCS de Nîmes sous le numéro 808 840 474, n° de TVA FR86808840474, représentée par son dirigeant légal Fabrice Ducarme.

L'Utilisateur reconnaît avoir eu accès à l'ensemble des informations qu'il estime nécessaire et est seul responsable de l'adéquation des services proposés par la Société à ses besoins.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation complètent les Conditions Générales de Vente des Coffrets GREENBOX ainsi que les conditions particulières et le livret d'information propres à chaque Coffret GREENBOX, lesquels sont tous accessibles et consultables en ligne sur le Site GREENBOX-PRO.

An procédant à l'achat d'un Coffret GREENBOX, l'Utilisateur GREENBOX déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble des documents susvisés.

1. DEFINITIONS

« **Société** » ou « **GREENBOX** » désigne société Robotique Jardin SAS, société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 817 586 316, dont le siège social se situe 12T rue Henry Bouilhet, 78160, Marly-le-Roi.

« **Site GREENBOX-PRO** » désigne l'ensemble des sites web et mobiles, et de leur contenu, accessibles à l'adresse « <https://www.greenbox-pro.fr> » ainsi que toutes les adresses URL appartenant au nom de domaine « www.greenbox-pro.fr ».

« **Utilisateur(s)** » désigne toute personne physique accédant, visitant, naviguant et/ou utilisant le site web et mobile www.greenbox-pro.fr, à des fins personnelles, de manière occasionnelle ou habituelle, qu'elle soit identifiée ou non.

« **Utilisateur(s) GREENBOX** » désigne toute personne physique ou morale qui a acheté un Coffret GREENBOX auprès de la Société, via le Site GREENBOX-PRO, ou auprès d'un Distributeur.

« **Coffret(s) GREENBOX** » désigne les coffrets GREENBOX édités par la Société qui permettent à un Utilisateur GREENBOX de bénéficier d'un

Service GREENBOX. Le Coffret GREENBOX peut être en version dématérialisé.

« **Service GREENBOX** » désigne l'ensemble des services dont bénéficie un Utilisateur GREENBOX au titre d'un Coffret GREENBOX.

« **Jardin** » désigne l'espace sur lequel l'Utilisateur GREENBOX souhaite bénéficier du Service GREENBOX.

« **Conditions Générales de Vente** » désigne les conditions générales de vente des Coffrets GREENBOX applicables à l'Utilisateur GREENBOX.

« **Conditions Générales d'Utilisation** » désigne les présentes conditions générales d'utilisation.

« **Partenaire GREENBOX-PRO** » désigne les entrepreneurs professionnels indépendants qui font partie du Réseau GREENBOX-PRO et qui interviennent chez l'Utilisateur GREENBOX pour la réalisation d'un Service GREENBOX.

« **Réseau GREENBOX-PRO** » désigne l'ensemble des Partenaires GREENBOX-PRO.

« **Distributeur(s)** » désigne les distributeurs, magasins ou sites de e-commerce, avec lesquels la

Société a conclu un contrat de distribution et qui sont autorisés à vendre des Coffrets GREENBOX. La liste des Distributeurs est accessible sur le Site GREENBOX-PRO. Cette liste est susceptible d'évoluer.

« **Contrat** » désigne le contrat conclu entre la Société et l'Utilisateur GREENBOX au titre duquel l'Utilisateur GREENBOX acquiert un Coffret GREENOX auprès de la Société.

« **Droits de Propriété Intellectuelle** » désigne tous droits d'auteur, droits de propriété industrielle, marques, brevets, dessins et modèle, noms de domaines, droits sur les logiciels, codes-sources, droits des producteurs de bases de données et tous autres droits de propriété intellectuelle enregistrés ou non, y compris les droits attachés aux demandes de tous titres de propriété intellectuelle, dont est propriétaire et/ou titulaire la Société.

2. OBJET.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de compléter les Conditions Générales de Vente du Coffret GREENBOX acquis par un Utilisateur GREENBOX.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation exposent à l'Utilisateur GREENBOX le procédé d'activation du Coffret GREENBOX.

Un Coffret GREENBOX ne doit être activé que lorsqu'il a été acquis directement auprès de la Société. La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX que l'achat d'un Coffret GREENBOX auprès de l'un de ses Distributeurs entraîne l'activation automatique dudit Coffret GREENBOX.

3. ACTIVATION ET UTILISATION DU COFFRET GREENBOX.

La réalisation du Service GREENBOX suppose l'achat d'un Coffret GREENBOX.

Lorsque le Coffret GREENBOX est acheté sur le Site GREENBOX ou directement auprès de la Société, et afin d'activer son Coffret GREENBOX et de bénéficier du Service GREENBOX, l'Utilisateur GREENBOX doit se rendre sur le Site GREENBOX-PRO, « Espace Client » et « Enregistrer ma GREENBOX ».

L'Utilisateur GREENBOX pourra ainsi activer son Coffret GREENBOX en indiquant le numéro indiqué dans son Coffret GREENBOX, son courriel et un mot de passe qui devra rester personnel et confidentiel. L'activation de son Coffret GREENBOX permettra à l'Utilisateur GREENBOX de bénéficier d'un espace afin d'être mis en relation avec un Partenaire GREENBOX-PRO. Chaque Coffret GREENBOX ne peut faire l'objet que d'une seule activation.

Il est fortement conseillé à l'Utilisateur GREENBOX d'activer son Coffret GREENBOX à compter de l'acquisition dudit Coffret GREENBOX, celui-ci comportant une date limite d'utilisation. Passé cette date limite de validité, l'Utilisateur GREENBOX ne pourra plus bénéficier du Service GREENBOX. L'activation d'un Coffret GREENBOX rend caduque et sans effet la date de validité qui y est mentionnée.

La Société recommande aux Utilisateurs GREENBOX de conserver la preuve d'achat du Coffret GREENBOX, que l'achat ait été réalisé auprès d'un Distributeur ou sur le GREENBOX-PRO. Cette preuve d'achat permettra notamment à la Société de résoudre toute éventuelle difficulté rencontrée par l'utilisateur GREENBOX lors de l'activation de son Coffret GREENBOX.

Lors de l'activation de son Coffret GREENBOX par l'Utilisateur GREENBOX sur le Site GREENBOX-PRO, un numéro d'activation sera communiqué par la Société à l'Utilisateur GREENBOX.

Le numéro d'identification GREENBOX figurant sur le Coffret GREENBOX, le mot de passe choisi par l'Utilisateur GREENBOX lors de l'activation de son Coffret GREENBOX et le numéro d'activation devront être conservés de manière confidentielle par l'Utilisateur GREENBOX (« **Eléments d'Identification** »)

En aucun cas l'Utilisateur GREENBOX ne doit communiquer à qui que ce soit ces Eléments d'Identification. Ces Eléments d'Identification doivent demeurer confidentiels. La Société ne pourra pas, de quelque manière que ce soit, être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature qu'elles soient, de la communication par l'Utilisateur GREENBOX de ses Eléments d'Identification, notamment – mais non limités à – à des tiers ou sur des sites internet de revente en ligne et/ou de l'achat de ces Eléments d'Identification auprès d'un tiers.

La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX qu'elle ne peut être tenue pour responsable de l'acquisition d'un Coffret GREENBOX et/ou d'un code d'activation auprès d'une société, et d'une manière plus générale auprès de tout tiers, qui n'est pas un Distributeur de la Société.

L'Utilisateur GREENBOX est également invité se reporter au livret d'information pour obtenir des renseignements complémentaires concernant l'activation de son Coffret GREENBOX. Le livret d'information de chaque Coffret GREENBOX est consultable et accessible sur le Site GREENBOX-PRO.

La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX sur le fait que lorsqu'il achète son Coffret GREENBOX directement auprès d'un

Distributeur, ledit Coffret GREENBOX est automatiquement activé.

4. LE SERVICE GREENBOX.

4.1 LA SOCIÉTÉ GREENBOX.

La Société édite les Coffrets GREENBOX.

Les Coffrets GREENBOX ont pour objet de permettre à l'Utilisateur GREENBOX d'être mis en relation avec un Partenaire GREENBOX-PRO afin de bénéficier du Service GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX et visé dans le Coffret GREENBOX.

Chaque Coffret permet à l'Utilisateur GREENBOX de bénéficier d'un Service GREENBOX.

La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX sur le fait qu'elle agit en tant qu'apporteur d'affaires vis-à-vis des Partenaires GREENBOX-PRO et qu'il n'existe aucun lien de subordination, de quelque nature que ce soit, entre elle et les Partenaires GREENBOX-PRO.

Chaque Service GREENBOX est détaillé sur le Site GREENBOX-PRO, sur le Coffret GREENBOX concerné et dans le livret d'information contenu dans ledit Coffret GREENBOX.

La Société ne fournit aucun service additionnel ou supplémentaire que ceux visés et énumérés sur le Coffret GREENBOX. La Société conseille fortement aux Utilisateurs GREENBOX de consulter le Site GREENBOX-PRO afin de prendre connaissance des éventuelles mises à jour et évolutions du Service GREENBOX proposé dans chaque Coffret GREENBOX ainsi que de leur date de validité avant d'en faire l'acquisition.

4.2 LE SERVICE GREENBOX ET LA RÉALISATION DU SERVICE GREENBOX PAR LE PARTENAIRE GREENBOX-PRO.

Le Coffret GREENBOX est valable pour la seule prestation de services visée et décrite sur le Coffret GREENBOX et sur le Site GREENBOX-PRO, et détaillée dans le livret d'information contenu dans chaque Coffret GREENBOX.

Après avoir activé le Coffret GREENBOX, l'Utilisateur GREENBOX sera mis en relation par la Société un Partenaire GREENBOX-PRO.

Un Partenaire GREENBOX-PRO prendra contact avec l'Utilisateur GREENBOX dans les soixante-douze heures (72h) à compter de l'activation de son Coffret GREENBOX par l'Utilisateur GREENBOX. En raison de la période d'activation de son Coffret GREENBOX par l'Utilisateur GREENBOX, ce délai peut être rallongé. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur GREENBOX ne serait pas contacté par un Partenaire GREENBOX-PRO, la Société invite l'Utilisateur GREENBOX à lui en faire part dans les plus brefs

délais. A cet égard, la Société avertit l'Utilisateur GREENBOX que les délais d'intervention des Partenaires GREENBOX-PRO sont susceptibles d'être rallongés au cours de la période dite de haute saison (période courant du 15 mars au 15 juillet).

A compter de cette mise en relation, le Partenaire GREENBOX-PRO réalisera le Service GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX selon les étapes et le procédé décrit dans le livret d'information contenu dans le Coffret GREENBOX.

La réalisation du Service GREENBOX est fonction du Coffret GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX.

Les conditions de réception et d'achèvement de travaux du Service GREENBOX sont définies dans le livret d'information du Coffret GREENBOX correspondant.

La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX sur le fait que, compte tenu de la durée de validité du Coffret GREENBOX, le Partenaire GREENBOX-PRO peut être amené à changer au cours de la réalisation du Service GREENBOX sans que cela ne modifie le contenu et la nature du Service GREENBOX.

Chaque Jardin étant un lieu unique de par sa nature, structure et la personnalité de son propriétaire, des prestations complémentaires, en sus de celles visées dans le Coffret GREENBOX, pourraient être nécessaires et préalables à la réalisation du Service GREENBOX, soit parce qu'elles sont demandées par l'Utilisateur GREENBOX soit parce qu'elles sont suggérées par le Partenaire GREENBOX-PRO. Dans une telle hypothèse, un devis spécifique et additionnel devra être réalisé entre le Partenaire GREENBOX-PRO et l'Utilisateur GREENBOX. Ce devis sera conclu directement entre le Partenaire GREENBOX-PRO et l'Utilisateur GREENBOX. La Société n'intervient à aucun moment quant à ce devis additionnel et/ou aux besoins supplémentaires de l'Utilisateur GREENBOX, lesquels font l'objet d'une relation contractuelle entre le Partenaire GREENBOX-PRO et l'Utilisateur GREENBOX à laquelle la Société est et demeure tierce.

Les prestations et service liés aux espaces verts et aux jardins étant par nature saisonnières et soumises aux aléas de la météorologie, la Société recommande fortement aux utilisateurs GREENBOX d'anticiper les interventions des Partenaire GREENBOX-PRO.

Dès lors, la Société attire une nouvelle fois l'attention de l'Utilisateur GREENBOX sur la nécessité d'activer dès que possible son Coffret GREENBOX afin de lui permettre de fixer au mieux de ses disponibilités et de celles du Partenaire GREENBOX-PRO une date pour l'éventuelle première visite nécessaire à la réalisation du Service GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX, visite sans laquelle la réalisation totale du Service

GREENBOX peut ne pas être effectuée. A cet égard, la Société suggère vivement aux Utilisateurs GREENBOX de faire réaliser cette première visite en basse saison. La Société attire l'attention de l'Utilisateur GREENBOX sur le fait que les Partenaires GREENBOX-PRO ne peuvent garantir des délais d'intervention notamment en période de pleine saison.

4.3. PORTEE DU SERVICE GREENBOX ET RESPONSABILITE.

L'Utilisateur GREENBOX est seul responsable de l'adéquation du Service GREENBOX qu'il achète avec ses besoins.

Le Partenaire GREENBOX-PRO est seul responsable de la bonne exécution de la réalisation du Service GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il ne pourra en aucune manière chercher à engager la responsabilité de la Société pour un préjudice, de quelque nature qu'il soit, lié et/ou associé, de quelque manière que ce soit, à la réalisation du Service GREENBOX par le Partenaire GREENBOX-PRO.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il ne pourra, en aucune manière, chercher à engager la responsabilité de la Société dans l'hypothèse où l'inexécution du Service ou la mauvaise exécution du Service lui est imputable – ne serait ce que partiellement – ou bien, résulte d'un cas de force majeure.

En tout état de cause, l'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que les Distributeurs commercialisent les Coffrets GREENBOX au nom et pour le compte de la Société et qu'ils ne sauraient en aucun cas voir leur responsabilité recherchée et/ou engagée, de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit, du fait de l'exécution, la mauvaise exécution et/ou l'inexécution du Service GREENBOX.

5. LE SITE GREENBOX-PRO.

La Société s'engage à déployer tous les moyens et les diligences nécessaires et raisonnables afin de maintenir le Site GREENBOX-PRO en bon état de fonctionnement.

La Société s'engage notamment à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et raisonnables afin de maintenir le Site GREENBOX-PRO entièrement opérationnel sept (7) jours sur sept (7) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

La Société n'est cependant pas en mesure de garantir à l'Utilisateur GREENBOX que le fonctionnement du Site GREENBOX-PRO, et de son Interface, soit continu et sans erreur.

Dès lors, la Société ne pourra pas être tenue pour responsable de l'indisponibilité, de l'interruption et/ou du dysfonctionnement du Site GREENBOX-PRO, pour quelque raison que ce soit, et notamment en cas de défaillance de son fournisseur d'accès internet, de son hébergeur, intrusion de tiers, et/ou de toute autre cause qui ne lui serait pas imputable ou force majeure.

Notamment, la Société ne pourra être pas tenue pour responsable des inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, tels que notamment – mais non limité à – la présence de virus informatiques ou spywares.

L'Utilisateur GREENBOX reste responsable pendant toute la durée du Contrat de la gestion et/ou de l'utilisation de ses équipements, environnements et de toute autre application nécessaire à la bonne exécution du Service fourni par la Société et à la gestion et/ou l'utilisation de son Interface, y compris les équipements relevant de sa connexion à Internet. L'Utilisateur GREENBOX doit également veiller à ce que ses équipements, environnements et toute autre application soient conformes aux normes d'utilisation en vigueur.

La Société ne fournit aucun matériel informatique à l'Utilisateur GREENBOX.

6. LES PARTENAIRES GREENBOX-PRO.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que chaque Partenaire GREENBOX-PRO est un entrepreneur professionnel indépendant.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que le Service GREENBOX consiste pour la Société en un service de mise en relation entre l'Utilisateur GREENBOX et un Partenaire GREENBOX-PRO afin que ce dernier procède à la réalisation du Service GREENBOX acquis par l'Utilisateur GREENBOX sur son Jardin, lorsque la réalisation de ce service est possible.

La Société n'est en aucun cas responsable des actes et/ou agissements, de quelque nature qu'ils soient, des Partenaires GREENBOX-PRO.

A cet égard, l'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il ne pourra en aucune manière rechercher la responsabilité de la Société pour des actes et/ou agissements, quelle que soit leur nature, et leurs conséquences, directes ou indirectes, matérielles ou non, imputables à un Partenaire GREENBOX-PRO.

7. COLLABORATION.

L'Utilisateur GREENBOX s'engage à collaborer avec la Société et le Partenaire GREENBOX-PRO afin d'obtenir la bonne réalisation du Service GREENBOX.

L'Utilisateur s'engage à informer la Société, par l'envoi d'un courriel, de toute difficulté qu'il serait amené à rencontrer avec le Partenaire GREENBOX-PRO dans le cadre de la réalisation d'un Service GREENBOX.

En tout état de cause, la Société et l'Utilisateur GREENBOX s'engagent à agir en tout temps de bonne foi et à faire preuve de transparence l'une envers l'autre et à prendre toutes les dispositions requises (sauf disposition déraisonnable ou disproportionnée) pour assurer la bonne exécution du Service GREENBOX. Il est également de la responsabilité de l'Utilisateur GREENBOX de procéder à la sauvegarde de ses données de manière régulière, la Société ne pouvant être responsable d'une perte de données susceptible de survenir dans le cadre de l'exécution du Service GREENBOX.

L'investissement personnel de l'Utilisateur GREENBOX dans la réalisation du Service GREENBOX est indispensable afin de parvenir à un résultat qui correspond à ses attentes. A cet égard, la Société suggère à l'Utilisateur GREENBOX de prendre connaissance du livret d'information dès l'acquisition d'un Coffret GREENBOX

8. RESPONSABILITE.

L'Utilisateur GREENBOX est seul responsable de l'adéquation du Service GREENBOX à ses besoins.

L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît qu'il ne pourra en aucune manière chercher à tenir la Société responsable de l'inadéquation du Service GREENBOX et/ou de ses conséquences directes et/ou indirectes, de quelque nature qu'elles soient, sur son Jardin.

De la même manière, l'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que le Partenaire GREENBOX-PRO est un entrepreneur professionnel indépendant de la Société et qu'il ne peut, dès lors, rechercher la responsabilité de la Société pour des actes, de quelque nature qu'ils soient, et/ou leurs conséquences, directes et/ou indirectes, de quelque nature qu'elles soient, commis par le Partenaire GREENBOX-PRO lors de son (ou ses) interventions chez l'Utilisateur GREENBOX. De la même manière, la Société ne saurait en aucune manière être tenue pour responsable et/ou associée à toute autre intervention, et leurs conséquences directes et/ou indirectes, de quelque nature qu'elle soient, du Partenaire GREENBOX-PRO.

En aucun cas la Société ne saurait être tenue pour responsable par l'Utilisateur GREENBOX d'un quelconque dommage et/ou préjudice lié aux décisions que l'Utilisateur GREENBOX prend avec le Partenaire GREENBOX-PRO dans le cadre de la réalisation d'un Service GREENBOX, tel que notamment (i) une éventuelle destruction d'éléments

de son Jardin ou d'éléments qui son situés à proximité, (ii) une non adéquation du résultat obtenu avec le résultat escompté initialement ou encore (iii) une quelconque mauvaise exécution ou prestation du Partenaire GREENBOX-PRO.

L'Utilisateur GREENBOX garantit la Société contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit, de quelque nature qu'il soit (et notamment de propriété), sur le Jardin sur lequel le Partenaire GREENBOX-PRO intervient et/ou est intervenu dans le cadre d'un Service GREENBOX.

9. RESILIATION DU CONTRAT.

La Société pourra résilier le Contrat de plein droit dans les cas suivants :

- L'Utilisateur GREENBOX porte atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits, de quelque nature qu'ils soient, de la Société, des autres Utilisateurs GREENBOX et/ou de tiers dans le cadre de l'utilisation qu'il fait du Coffret GREENBOX ;
- L'Utilisateur GREENBOX utilise, par quelque moyen que ce soit, le Site GREENBOX-PRO, son contenu et/ou le Service GREENBOX à des fins immorales, contraires aux bonnes mœurs, contraires à l'ordre public, à la loi et/ou à l'économie générale du Contrat ;
- L'Utilisateur GREENBOX utilise, par quelque moyen que ce soit, le Site GREENBOX-PRO, son contenu et/ou le Service GREENBOX, de manière abusive et/ou dont les conséquences seraient susceptibles de porter atteinte aux droits de la Société, des autres Utilisateurs GREENBOX de la Société, de tiers, des Partenaires GREENBOX-PRO et/ou au bon fonctionnement du Site GREENBOX-PRO.
- l'Utilisateur GREENBOX ne présente pas ou plus les compétences nécessaires et spécifiques à l'exécution du Service GREENBOX, soit parce que l'Utilisateur GREENBOX manifeste une opposition systématique aux suggestions et services proposés par les Partenaires GREENBOX-PRO, soit parce que l'Utilisateur GREENBOX se refuse à suivre et/ou fournir les instructions et/ou informations, de quelque nature que ce soit, nécessaires à l'exécution du Service GREENBOX ;
- la Société est informée par le Partenaire GREENBOX-PRO de l'intervention d'un tiers ou de l'Utilisateur GREENBOX dans le cadre de la réalisation du Service GREENBOX ;
- la Société constate tout acte de piratage, de fraude ou de non respect des règles éthiques, juridiques ou morales, imputable à l'Utilisateur GREENBOX.

10. FORCE MAJEURE.

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution de l'une de ses obligations contractuelles du fait de la survenance d'un cas de force majeure. Sont considérées comme des cas de force majeure – outre ceux habituellement retenus par les juridictions françaises – les grèves, les ruptures d'approvisionnement, les incendies, les tremblements de terre, les inondations, les guerres, les actes de terrorisme ou tout autre élément imprévisible, irrésistible et externe.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résiliation du Contrat. Si l'empêchement est définitif, le Contrat est résilié de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE.

11.1. L'Utilisateur GREENBOX s'engage à ne pas porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits, notamment de propriété intellectuelle (ce compris les droits d'auteur, brevets, marques, marques de service, appellations commerciales, noms de domaines, identifiants de médias sociaux, dessins et modèles, déposés ou non) dont est propriétaire et/ou titulaire la Société relativement au Site GREENBOX-PRO et relatifs et/ou liés, de quelque manière que ce soit, au Service GREENBOX ainsi qu'aux contenus, documents, informations figurant sur le Site GREENBOX-PRO ou auxquels il est possible d'accéder via le Site GREENBOX-PRO, la conception du Site GREENBOX-PRO et l'ensemble des éléments textuels, graphiques, logiciels, photos ou vidéos, musiques, sons, et qui composent la structure du Site GREENBOX (codes sources etc.), leur(s) sélection(s), agencement(s), coordination(s), disposition(s) et amélioration(s), de quelque nature qu'elle(s) soit(en)t.

11.2. L'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que le Site GREENBOX-PRO et l'ensemble de son contenu et de sa structure (tel que détaillé, notamment à l'**Article 11.1 des présentes Conditions Générales d'Utilisation**), de quelque nature qu'ils soient, sont l'entière propriété de la Société et/ou que la Société dispose des droits nécessaires à leur utilisation et exploitation, et sont notamment protégés par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur GREENBOX assure et garantit à la Société qu'il ne tentera pas, par quelque moyen que ce soit, d'obtenir ou de tenter d'obtenir un droit, quel qu'il soit, sur cette propriété et/ou ces droits d'utilisation. Tous les droits sont réservés.

L'Utilisateur GREENBOX assure et garantit à la Société, qu'il n'utilisera pas, même partiellement,

directement et/ou indirectement, de quelque manière que ce soit, le GREENBOX-PRO, et son contenu, à des fins autres que celles convenues dans le Contrat et les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'Utilisateur GREENBOX assure et garantit à la Société qu'il ne portera pas atteinte, de quelque manière que ce soit, de manière directe ou indirecte, aux droits dont est titulaire la Société sur le Site GREENBOX-PRO et/ou qui sont liés au Site GREENBOX-PRO et à la marque GREENBOX et aux éléments qui y sont associés.

11.3. La Société reste propriétaire de l'ensemble des droits attachés et ou liés à la marque GREENBOX. La Société se réserve le droit de revendre et/ou d'utiliser tout ou partie de ces droits.

11.4. En tout état de cause, la Société conserve l'entière propriété du Service GREENBOX et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, même après la fin des relations contractuelles entre la Société et l'Utilisateur GREENBOX.

11.5. Dans le cas où le Contrat ferait l'objet d'une résiliation, notamment pour les raisons prévues à l'**Article 9 des présentes Conditions Générales d'Utilisation**, la Société a toute latitude, après en avoir informé l'Utilisateur GREENBOX, de supprimer, de manière définitive l'Interface dudit Utilisateur GREENBOX et les informations qui s'y trouvent.

12. DONNEES ET TRAITEMENT DE DONNEES.

En achetant un Coffret GREENBOX l'Utilisateur GREENBOX accepte de manière expresse à l'utilisation de ses données telle qu'elle est exposée dans le présent article.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, et à la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, l'Utilisateur GREENBOX est informé de ce que les informations qu'il communique via le Site GREENBOX-PRO ainsi que les données recueillies pendant l'exécution du Contrat par le Partenaire GREENBOX-PRO, font l'objet d'une collecte et d'un traitement par la Société.

La collecte et le traitement de ces données par la Société va lui permettre de fournir le Service GREENBOX – lequel fait notamment l'objet des présentes Conditions Générales d'Utilisation mais aussi, et éventuellement, de lui permettre d'améliorer les différents services qu'elle propose.

La Société garantit à l'Utilisateur GREENBOX une collecte et un traitement d'informations conformes à la législation en vigueur.

Ces données et leur traitement pourront être cédés par la Société à un tiers autre que le Partenaire GREENBOX-PRO. Seules les données nécessaires à la réalisation du Service GREENBOX seront communiquées au Partenaire GREENBOX-PRO.

L'Utilisateur GREENBOX dispose d'un droit d'accès, de rectification (et de suppression) relatif aux données (ou à certaines d'entre elles) le concernant. L'Utilisateur GREENBOX peut également s'opposer, à tout moment et sans avoir à justifier d'un motif légitime, à ce que ces données soient utilisées notamment à des fins de prospection commerciale.

L'Utilisateur GREENBOX peut prendre connaissance de ses droits par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : contact@greenbox-pro.fr.

L'Utilisateur GREENBOX peut exercer ses droits par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : contact@greenbox-pro.fr.

L'Utilisateur peut prendre connaissance de la Politique de Confidentialité de la Société à tout moment sur le Site GREENBOX-PRO.

A des fins d'amélioration permanente de la relation client ainsi que de son service d'accueil téléphonique, la Société se réserve la possibilité de procéder à tout moment à l'enregistrement des échanges téléphoniques susceptibles d'intervenir entre elle et l'Utilisateur GREENBOX. Ces enregistrements ne seront toutefois conservés que pour la stricte durée rendue nécessaire par leur finalité.

D'ores et déjà, l'Utilisateur GREENBOX accepte et reconnaît que l'ensemble des éléments et des données qu'il communique à la Société lors de signature du Contrat, lors de la création de son Interface ou lors de l'exécution du Contrat et/ou qu'il publie sur le Site GREENBOX-PRO feront l'objet d'une collecte et d'un traitement par la Société. Ce traitement permettra notamment à la Société de (i) mettre en relation l'Utilisateur GREENBOX avec un Partenaire GREENBOX-PRO et (ii) fournir le Service GREENBOX qu'elle propose et, éventuellement, d'améliorer ce Service.

L'Utilisateur GREENBOX déclare que les données communiquées à l'occasion de la signature du Contrat, lors de la création de son Interface et lors de son utilisation du Site GREENBOX-PRO et/ou lors de l'exécution du Contrat sont parfaitement sincères, renseignées et exactes. Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

L'Utilisateur GREENBOX est seul responsable des données qu'il communique à la Société.

13. STIPULATIONS GENERALES.

13.1 CONFIDENTIALITE.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont et demeureront confidentielles pendant toute la durée du Contrat et après l'arrivée à son terme et/ou sa résiliation, quelle qu'en soit la cause, sauf pour l'exercice des droits respectifs de chacune des Parties, dans le cadre d'un litige qui les opposerait.

13.2 NOTIFICATIONS.

Toute notification ou communication dans le cadre de l'exécution du Service acquis par un Utilisateur GREENBOX via l'achat d'un Coffret GREENBOX devra être établie par écrit, par l'envoi d'un courriel et, éventuellement, être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, aux adresses réciproques de chacune des Parties. Toute notification ou communication sera réputée avoir été valablement délivrée à compter de sa réception ou après un délai de trois jours suivant son envoi, selon l'événement qui se produit en premier.

13.3 INDEPENDANCE DES PARTIES.

Chacune des Parties conclut le Contrat de manière indépendante et non en tant qu'agent ou partenaire de l'autre partie. Aucune des Parties ne pourra prétendre vis-à-vis des tiers qu'elle a le pouvoir de représenter l'autre Partie.

13.4 DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE.

Le Contrat et les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumis à la loi française.

Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution et/ou à la résiliation du Contrat et/ou présentes Conditions Générales d'Utilisation, qui ne pourrait être résolu de façon amiable entre la Société et l'Utilisateur GREENBOX devant un médiateur choisi et désigné à cet effet par la Partie la plus diligente, sera soumis à la compétence exclusive des juridictions compétentes se trouvant dans le ressort de la Cour d'appel du siège social de la Société, nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente, appel en garantie, procédure d'urgence, par référé ou par requête.

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.* ». Sont ainsi visés les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel.

En cas de difficultés, la Société invite l'Utilisateur GREENBOX à contacter préalablement son service après-vente. Si le problème n'est pas résolu, le Client

recourir aux services d'un médiateur dans un délai d'un an à compter de la réception de sa demande par le service après-vente, en vue du règlement extrajudiciaire du litige. A cet effet, l'Utilisateur GREENBOX peut notamment s'adresser au service de médiation suivant :

Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) à l'adresse :

www.fevad.com

Dans l'hypothèse où le litige persiste et le l'Utilisateur GREENBOX est un consommateur au sens du Code de la Consommation, l'Utilisateur GREENBOX pourra saisir, par application des dispositions de l'article R. 631-3 du Code de la consommation, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du Contrat ou de la survenance du fait dommageable.